DOUZIÈME ANNÉE. — N° 273 15 MAI 1908 LE NUMÉRO : 50 CENTIMES.

L'ÉCHO DU MERVEILLEUX

REVUE BI-MENSUELLE

DÉFIS CONTRE DÉFI

Après M. Le Bon, MM. Montorgueil et Jounet

Le défi de M. Gustave Le Bon n'a encore été relevé par aucun médium — probablement pour les raisons que notre directeur a indiquées. Par contre, voici que MM. Georges Montorgueil et Albert Jounet ripostent en lançant chacun un nouveau défi : le premier aux prestidigitateurs, le second à M. Gustave Le Bon lui-même.

Notre distingué confrère, M. Georges Montorgueil, a publié, ces jours derniers, dans l'*Eclair*, un article où sont défendus les médiums, exposés clairement les motifs qu'on a de tenir pour réels nombre de phénomènes dits « spirites », ainsi que ceux qu'on peut avoir de penser que ces phénomènes ne sont pas nécessairement dus à la fraude parce qu'il est difficile, sinon impossible, de les obtenir dans les circonstances de lieu, d'heure et de lumière qu'on prétend imposer aux expérimentateurs.

Circonstances de lumière surtout. M. Gustave Le Bon spécifie, on s'en souvient, que le déplacement d'objet, pour donner droit à la prime, devra être obtenu, non seulement sans aucun contact, ce qui va de soi, mais en pleine lumière, prétention qui semble bien exagérée, la lumière paraissant absolument contraire à la production de ce phénomène. C'est ce que M. Georges Montorgueil lui dit, lui redit :

La loyauté, écrit notre confrère, fuit les ténèbres. Sans doute, mais les phénomènes psychiques ne sont pas guidés par des lois morales. Pourquoi n'admet-il pas (M. Gustave Le Bon) que la lumière joue son rôle dans les manifestations fluidiques, qu'elle les aide ou les contrarie ? Précisément, avant-hier, M. Bouquet de la Grye, l'initiateur de l'application de la télégraphie sans fil à la transmission de l'heure du méridien sur notre hémisphère, a annoncé à ses collègues de l'Académie des sciences que la Commission spéciale nommée par l'Institut a choisi, pour la transmission, minuit : « les ondes hertziennes se transmettant infiniment mieux, a-t-il dit, dans l'obscurité qu'à la lumière ». Va-t-on, pour cette préférence, soupçonner de fraude les ondes hertziennes, ou leurs manipulateurs ?

M. Georges Montorgueil qui s'intéresse beaucoup aux recherches psychiques, et qui est lui-même un chercheur, alla voir M. Gustave Le Bon. Il lui apporta son propre témoignage.

Le savant l'écouta avec un bienveillant intérêt.

Notamment, dit M. Montorgueil, je lui parlais de telle main, saisie, un soir, dans ma main, qui m'avait passé un chiffon sur mon visage, et qui, le temps qu'on mit pour frotter une allumette, s'évanouit dans mes doigts qui l'étreignaient. Le savant m'observait avec un fin sourire sceptique ; je devinais qu'il pensait : eh bien, oui, vous avez été l'objet de cette hallucination dont je parle, vous avez cru tenir une main.

— Je n'avais pas cru tenir une main, cher maître, car je l'avais bien réellement tenue ; je retrouvais, dans mes doigts, après sa fuite, l'étoffe qui m'avait frôlé le visage.

Le savant soupçonna une autre fraude : le médium était venu en personne jusqu'à vous, vous avez saisi sa main, il s'est dégagé. Non : il n'est pas d'homme, si robuste qu'il soit, pour se dégager d'une étreinte, le temps d'enflammer une allumette. Que conclure sinon que la main d'Eusapia ou la main mystérieuse de tout médium est un phénomène stupéfiant, mais réel, et que tous les autres en découlent. Les objets se déplacent parce qu'ils sont déplacés ; la table s'agite, s'élève, parce qu'elle est agitée et levée ; les cordes de la guitare vibrent parce qu'elles sont frôlées, pincées ; on a la sensation d'être touché, parce qu'on est touché, et que ce qui vous touche, c'est un organe qui obéit à une énergie plus ou moins consciente, et que cette énergie — radio-activité intellectuelle — est incontestablement celle du médium, non suggestionneur, mais bien plutôt suggestionné.

M. Gustave Le Bon verra-il un objet se dépla-

cer sans contact apparent? se demande M. Georges Montorgueil.

Rien ne dit, répond notre confrère, rien ne dit, étant données les conditions exigées et qui peuvent être, en l'espèce, hostiles à la production de ces phénomènes, qu'ils s'accomplissent docilement. D'où M. Gustave Le Bon et ses confrères concluront qu'il y avait truc, et que tous ceux qui, depuis trente ans, ont vu, observé, témoigné, de ces faits, ont été les jouets de surprenants prestidigitateurs.

Triomphe facile et qui ne démontrera rien.

C'est pourquoi M. Georges Montorgueil formule, de son côté, cette proposition ingénieuse :

Je n'isole pas qu'un phénomène, dit-il; je les prends tous : table soulevée, déplacement d'objet sans contact, attouchement sans rapport possible, ou tout autre fait, en dehors des matérialisations lumineuses qui peuvent être suspectes et le sont généralement. Pour la production de l'un quelconque de ces phénomènes, qui furent accompagnés de procès-verbaux et constatés à la manière ordinaire, et qu'un prestidigitateur répétera, en public, devant une assemblée, j'*offre aussi cinq cents francs.*

Nous sommes des centaines, des milliers qui avons vu. On nous dit : suggestion, prestidigitation, vous avez été trompés. Si nous avons été trompés, c'est qu'il y a eu truc. A l'imitation du docteur Gustave Le Bon, j'offre *cinq cents francs* au prestidigitateur qui se présentera, à l'*Eclair*, et qui nous trompera à l'aide des mêmes trucs.

Si un médium peut répéter une expérience, dans des conditions données, ce sera une preuve pour l'Académie des sciences. C'en sera une aussi, je pense, si aucun prestidigitateur n'est capable de répéter les manifestations qu'ont vues les Dastre, les d'Arsonval, les Maxwell, les Grasset, les Le Bon, et qu'ils ont pu croire truquées.

On veut voir de quoi les médiums sont capables ; nous voulons voir, c'est l'autre aspect du problème, si les prestidigitateurs sont capables d'être des médiums.

Jusqu'à présent, les prestidigitateurs n'ont pas mis beaucoup d'empressement à répondre à l'invitation de notre confrère. Aucun d'eux — pour les illusionnistes, la scène est plus propice qu'une salle de rédaction — aucun d'eux n'a encore relevé le défi. Les plus notoires se sont bornés à adresser à M. Georges Montorgueil des lettres remplies d'esprit, mais qui n'engagent à rien... Certains autres, il est vrai — et cette prétention est très légitime — demandent s'ils ne pourraient pas, avant de décider s'ils doivent prendre part au tournoi, être admis à quelques séances spirites. C'est déjà mieux.

Qu'on les invite donc! Les prestidigitateurs verront ensuite s'ils sont vraiment en mesure de faire concurrence aux médiums.

Dans l'affirmative, nous verrons et nous comparerons; dans la négative, la cause sera entendue et jugée.

Voilà pour le défi de M. Georges Montorgueil.

Quant à celui de M. Albert Jounet, il s'adresse, je l'ai dit, à M. Gustave Le Bon. C'est le *Matin* qui l'a enregistré.

Avant de le formuler, M. Albert Jounet avait décrit le sthénomètre du docteur Joire, expliqué son fonctionnement et raconté quelques-unes des expériences qu'il fit au moyen de cet instrument dont M. Gustave Le Bon, s'il relève le défi de M. Jounet, aura à expliquer le fonctionnement soit par la fraude, soit par l'hallucination des assistants.

M. le Dr Joire, dit M. Albert Jounet, a construit, sous le nom de sthénomètre, un instrument formé d'une aiguille de paille suspendue en équilibre horizontal, sous une cloche de verre.

Or, la main humaine attire l'aiguille à travers le verre. Et, comme l'aiguille se meut au-dessus d'un cercle gradué on mesure, avec exactitude, le chemin parcouru. Mais n'est-ce pas uniquement l'action de la chaleur ? Il ne semble pas. M. le docteur Joire l'a montré par différents dispositifs. Moi-même, j'ai fait les expériences suivantes, que les *Annales des sciences psychiques* ont publiées, et qui n'ont pas encore été réfutées. J'ai influencé *pendant le même temps* l'aiguille, d'abord avec une bouillotte d'eau chaude, dont j'ai pris la température après l'expérience, puis avec la main, dont j'ai pris également la température après l'expérience, au moyen du même thermomètre. La chaleur de la bouillotte était de 40° 8. Celle de la main, de 35° 1/2. Donc, si le déplacement ne provenait que de la chaleur, la bouillotte aurait dû attirer davantage l'aiguille. Il n'en était rien. La bouillotte n'avait attiré l'aiguille que de 21°, la main l'avait attirée de 38°. Il reste, par conséquent, un X, autre que la chaleur.

J'ai fait mieux : j'ai placé dans le voisinage du sthénomètre, en m'assurant de leur immobilité, des animaux à *sang froid*, une grenouille, une langouste. A travers le verre, la grenouille a exercé sur l'aiguille une répulsion de 30°, en dix-sept minutes, et la langouste, en sept minutes, une répulsion de 21°. S'agit-il de chaleur ?

Mais, s'il existe, dans les êtres vivants, une force X capable d'influencer normalement des objets légers, ne pourrait-elle mouvoir, anormalement, des objets plus lourds ?

J'invite M. Gustave Le Bon à étudier cette influence normale et à rechercher les moyens de déterminer son action normale.

Prenons la grenouille pour médium. Et n'est-ce pas à des grenouilles que l'on doit la découverte de Galvani, d'où est sortie l'électricité dynamique ?

Ces explications données, M. Albert Jounet fait cette déclaration :

Je m'engage à remettre à M. le docteur Gustave Le Bon cinq cents francs de contribution aux frais de ses admirables expériences sur la radioactivité universelle, à condition qu'il

prouve que les mouvements, sans contact et en pleine lumière, de l'aiguille du sthénomètre Joire, obtenus, à travers une cloche de verre, sous l'influence d'une main humaine, s'expliquent uniquement par l'hallucination de l'assistance ou par la fraude.

Donc, trois primes sont offertes : une au Dr Gustave Le Bon qui ne paraît pas avoir beaucoup de chances de la gagner, une aux prestidigitateurs qui répondent assez mollement aux avances qui leur sont faites, enfin celle qu'on destine aux médiums en leur imposant, comme clause principale, de se placer, pour opérer, dans des conditions qui semblent impropres à la production des phénomènes exigés.

N'était cette rigueur excessive, je crois que les médiums ne seraient pas en trop mauvaise posture et qu'ils pourraient nourrir l'espoir d'arriver bons premiers.

Etant données les limites étroites dans lesquelles on les maintient, il est vraisemblable que, tout comme MM. Montorgueil et Jounet, M. Gustave Le Bon conservera ses billets bleus.

GEORGES MEUNIER.

P.-S. — M. Camille Flammarion, à qui le *Matin* avait demandé son opinion, vient de répondre à notre confrère que, selon lui, la conviction de tous les hommes qui ont sérieusement étudié le sujet en litige peut se résumer en deux points :

1° Les phénomènes sont certains ;

2° Leur explication est impossible dans l'état actuel de nos connaissances.

A l'appui de son affirmation, l'illustre astronome rappelle et commente les expériences des Gasparin, des Cromwell Warley, des Marc Thury, des Crookes, et les siennes propres. Il raille les prétentions de certains savants à vouloir soumettre à leur caprice les manifestations des lois naturelles, et il offre — quatrième défi — de verser la somme de cinq cents francs entre les mains de qui parviendra, en examinant les nombreuses photographies, directes et sans retouche, qu'il a prises au cours de ses recherches, à y découvrir un truc quelconque.

G. M.

REPORTAGES DANS UN FAUTEUIL

⁂ *Les Diamants maléfiques.*

Le célèbre diamant bleu de Hope, mis en vente à Paris, vient d'être acheté deux millions, pour le compte du Sultan, paraît-il. Cette emplette va sûrement achever « l'Homme malade »...

Le diamant de Hope n'est pas moins célèbre, en effet, par son pouvoir maléfique que par son éclat bleu pareil à celui du saphir. Il appartenait jadis à la couronne de France. Volé sous Louis XVI, le célèbre banquier anglais Hope l'acheta, et mourut peu après, ayant attaché son nom à la pierre. Le diamant échut à ses héritiers, qui moururent tous tragiquement. Telle est, du moins, la légende. Cette succession de morts malheureuses, coïncidant avec l'entrée en possession du diamant bleu, éveilla la méfiance, et l'on s'empressa de vendre le Hope en Amérique, où il n'a pas causé, dit-on, moins de désastres et de deuils. La maison Frankel en était depuis peu propriétaire, lorsque la récente crise financière la contraignit à céder le diamant à la maison française qui vient de le vendre au Sultan.

Nombre de diamants ont ainsi des légendes tragiques. Le fameux Kohinoor, par exemple, la « montagne de lumière », passait pour aussi funeste que l'œil du basilic. Banville s'est fait l'écho de cette superstition :

— « ... Et si je vous disais : Je veux le Koh-i-noor ? »

Elle jetait au vent sa tête fulgurante,
Pareille à la toison des angéliques miss
Dont l'aile des steam-boats à la mer de Sorrente
Emporte avec fierté les cargaisons de lys.

— « Chère âme, répondit le rêveur sacrilège,
J'irais à pied, la nuit, tremblant sous mon manteau,
Moi-même dérober le talisman, *dussè-je
Ensuite dans le cœur m'enfoncer un couteau.* »

L'Orloff n'a pas une moins romanesque légende. Vers le commencement du XVIIIe siècle, un soldat français, en garnison à Pondichéry, apprend que, dans un temple voisin, deux diamants magnifiques forment les yeux d'une statue du Bouddha. S'en emparer devient son rêve ; il déserte, s'habille, ou plutôt se déshabille en Hindou ; petit, maigre, brun, il en avait assez le physique. Enfin il parvient à pénétrer dans le temple et à s'y cacher ; et, par une nuit d'orage, il arrache un des yeux dont l'éclat fulgurant, depuis si longtemps, hantait ses rêves. Mais au moment où il allait arracher l'autre, une main mystérieuse le jeta à terre, tout froissé. Il s'enfuit, gagna les établissements anglais et vendit son diamant pour 2.000 livres (50.000 francs). La couronne de Russie devait payer l'Orloff treize millions, plus une rente viagère et des titres de noblesse. Suivant la règle du carré des poids, sa valeur serait d'une centaine de millions.

C'est d'une aventure analogue que Wilkie Collins a tiré son joli roman de la *Pierre de Lune*. Enchâssée dans le front du dieu aux quatre mains qui est l'emblème de la lune, la gemme sacrée devait attirer les calamités les plus terribles sur le mortel assez audacieux pour y toucher. Ainsi l'avait prédit Wischnou, ainsi les brahmines l'avaient écrit, en lettres d'or, sur la porte de l'enceinte sacrée. Un officier de l'armée des Indes s'en empare, au sac de Seringapatam, et la transporte en Angleterre, où la Pierre de Lune cause des maux infinis dans une paisible famille.

Puisque nous parlons de romans, comment ne pas rappeler deux œuvres charmantes de Stevenson sur des sujets analogues, le *Diamant du Rajah* et la *Naulakha ?*

⁂

Toutes ces légendes ne sont pas orientales.

Il y avait dans la maison de Salm une bague avec une pierre bleue, laquelle était entrée dans cette mai-

son comme dot d'une demoiselle d'Angeweiller. Un certain comte d'Angeweiller l'avait reçue d'une fée dont il était amoureux, à l'époque charmante où les fées se montraient encore aux hommes. Cette bague portait bonheur, mais seulement à ses légitimes propriétaires. Pendant la minorité des héritiers, on la déposait à l'abbaye de Remenecourt.

M. de Pange, seigneur lorrain, déroba sa bague au prince de Salm, un jour qu'il l'avait trouvé endormi pour avoir trop bu. Ce M. de Pange eut depuis tous les malheurs imaginables. A son retour d'Espagne, où il était allé comme ambassadeur de son maître, il trouva sa femme débauchée, sa fille enlevée, son bien dissipé. Il mourut de regret, non sans avoir renvoyé au prince de Salm la fatale pierre bleue. Voyez les *Mémoires* de Bassompierre et les *Historiettes* de Tallemant des Réaux.

Ces légendes horrifiques n'étaient sans doute qu'une grille de sûreté de plus autour des diamants fameux. Et pourtant il y a une mystique des gemmes. Michelet a écrit sur elle les choses les plus ingénieuses et les plus profondes.

« Toute beauté a son âme ; une âme mystérieuse aux vertus profondes se cache dans le corps de la pierre précieuse, manifestée seulement par quelque scintillement fascinateur. Et cette âme mystérieuse des pierres, il est donné aux femmes de la soupçonner et à quelques voyants d'entre les hommes de l'approfondir. »

La plus célèbre des gemmes talismaniques est celle qui fulgurait à l'anneau de Salomon et dont l'éclat resplendit au fond de toutes les légendes arabes et persanes. La conquête de cet anneau représente, pour la chevalerie islamique, un cycle de légendes, analogue à celui que la conquête du Graal inspira pour la chevalerie chrétienne.

Le président de Thoré, fils du surintendant d'Emery, était épris « d'une épingle jaune », dit Tallemant ; évidemment une épingle avec pierre jaune. Il l'avait placée dans un écrin précieux et lui parlait tendrement comme à une femme. Un M. d'Esche, père de Mme de Villarceaux, avait pareille superstition, et lorsque le curé qui le maria lui demanda s'il n'avait jamais donné sa foi à une autre, il répondit qu'il ne l'avait donnée qu'à une pierre jaune.

Il s'agissait sans doute d'une topaze brûlée, pierre consacrée à Jupiter. On gravait, au jour et à l'heure consacrés au dieu, le signe de Jupiter sur la pierre, qui procurait alors la réussite en toutes choses, surtout dans les carrières publiques.

Le rubis donne le courage et avertit, en changeant de couleur, de l'approche d'un danger. L'émeraude, « pierre des mages », développe l'intelligence et l'éloquence, délivre les possédés, apaise les nerfs, favorise la pudicité, comme la perle, sur qui Michelet a écrit cette phrase pleine de significations mystérieuses : « La perle n'est pas une personne, mais n'est pas une chose : il y a là une destinée ». L'améthyste préserve de l'ivresse, mais attire les cauchemars. L'opale passe pour maléfique. Walter Scott s'est fait l'écho de cette croyance populaire dans *Anne de Géserstein*. Redoutable à meilleur droit est la chrysoprase, bien qu'on lui ait fait le renom, jadis, d'engendrer la joie. On assure que l'impératrice Eugénie possède une chrysoprase qui appartint à Marie Stuart et à Marie-Antoinette.

Mais que ne puis-je saupoudrer ce feuillet de poudre d'aigue-marine, qui fait paraître charmant ce qu'on voit, vous trouveriez délicieux ce long bavardage !

GEORGE MALET.

LA POSSÉDÉE DE BAB-EL-OUED

Des phénomènes très curieux de « hantise » viennent d'être signalés à Bab-el-Oued, faubourg d'Alger. Notre confrère d'Alger, *Les Nouvelles*, a fait sur les lieux mêmes une enquête très consciencieuse que nous lui empruntons presque en entier.

Depuis quelques jours, le faubourg Bab-el-Oued est mis en émoi par des phénomènes bizarres et inexpliqués, considérablement grossis par la rumeur publique.

Nous avons voulu, pour nos lecteurs, nous rendre compte de la véracité des faits et nous nous sommes livrés, à cet effet, à une petite enquête, dont voici les résultats :

Place Lelièvre, habite une famille nombreuse, la famille Sellès, composée du père, de la mère et de huit enfants.

Le père, M. Gaspard Sellès, un brave ouvrier, employé aux T. A., peine avec courage pour nourrir sa nombreuse famille ; la femme ne peut s'occuper que de ses huit enfants ; elle attend d'heure en heure l'arrivée d'un neuvième.

Mlle Thérèse Sellès, l'aînée des enfants et l'héroïne de l'histoire sur laquelle on fait grand tapage dans la faubourg, a quatorze ans et trois mois.

Grande, forte, bien constituée, la figure expressive et agréable, l'œil parfois perdu dans le vague, un léger défaut de langue, ou plutôt une gêne dans la prononciation : telle elle nous apparut lorsque nous sommes introduit auprès d'elle.

Dans son enfance, Thérèse a reçu peu ou presque pas d'instruction. A 12 ans, ses parents la mirent à l'ouvroir des sœurs de Bab-el-Oued, et, là, son esprit fruste fut frappé par les cérémonies mystiques en usage dans cette communauté ; son cerveau en a gardé des empreintes ineffaçables.

M. Sellès, pour alléger un peu ses charges, résolut, le mois dernier, de placer Thérèse comme bonne et la confia à M. T..., ferblantier à Chéragas. Rien, à ce moment, ne faisait prévoir les faits étranges qui font, aujourd'hui, l'objet de toutes les conversations, à Chéragas et à Bab-el-Oued.

Huit jours après son entrée dans la maison de M. T..., on remarqua des choses anormales; les objets

les plus disparates se baladaient dans les chambres; un verre, placé sur une table, tombait à terre, sans se briser, et revenait se poser sur la table ; des fruits, oranges et pommes quittaient tout seuls le compotier ; une lampe, prise d'humeur vagabonde, montait les escaliers, visitait les chambres et revenait à sa place primitive.

Les couvertures, les oreillers, les draps d'un lit étaient éparpillés dans la chambre et quelques instants après allaient d'eux-mêmes se placer sur le lit. A la cuisine, les casseroles dansaient une sarabande infernale ; cuillères, fourchettes, couteaux, s'envolaient, puis se mettaient à leur place respective.

Mais ces phénomènes matériels n'étaient pas les seuls qui se produisaient. La jeune Thérèse avait des visions ; elle voyait une femme tantôt habillée de noir, tantôt habillée de gris, ayant un mouchoir blanc passé sous le menton et noué au sommet de la tête, et comme on lui demandait si elle la reconnaîtrait, elle répondait affirmativement. On lui montra un album de photographies et elle désigna sans hésiter la femme de M. T..., morte depuis neuf ans.

Le phénomène persistant, T..., sur les conseils du docteur de Chéragas, résolut de rendre Thérèse à sa famille, et, mardi dernier, il l'accompagna lui-même à Bab-el-Oued. Il s'était attaché à l'enfant et la quittait à regret. Il passa toute la journée chez M. Sellès.

La jeune Thérèse entrait à peine chez ses parents, place Lelièvre que les phénomènes, constatés à Chéragas se reproduisirent.

Une bouteille de médicaments placée sur le buffet de la salle à manger, était précipitée à une distance de plusieurs mètres et se brisait contre une cloison.

Dans la cuisine, un filtre à café quittait l'étagère où il était placé et allait rouler par terre ; un porte-allumette suivait le même chemin.

Ces faits, répandus par les voisins et surtout les voisines, convenablement grossis de bouche en bouche, attiraient bientôt une foule de curieux dans le petit logis, et M. Sellès, pour éviter des émotions à sa fille et à sa femme, sur le point d'accoucher, décidait d'envoyer Thérèse à la campagne et de la soustraire ainsi à la curiosité publique.

Hier, nous avons pu voir Thérèse et lui, parler longuement. Elle raconte, avec force détails, tous les phénomènes qui se sont produits à Chéragas, ainsi qu'à Alger ; elle ne peut les expliquer. La jeune fille a des visions : elle voit les anges adorant la Sainte Vierge, Dieu assis sur son trône ; elle entend les anges chantant les louanges de Dieu, et psalmodie devant nous quelques bribes d'hymnes pieuses entendues certainement à l'ouvroir, et dont son esprit a été frappé.

Elle nous raconte d'ailleurs le couronnement de la Vierge, cérémonie qui, en effet, a lieu pendant qu'elle était chez les sœurs. Elle nous dit encore avec un accent de sincérité indéniable, que le matin même, le fauteuil sur lequel nous étions assis était tombé plusieurs fois ; un vase contenant des fleurs avait quitté la tablette de la cheminée ; un torchon bleu avait quitté le buffet, sans que celui-ci eût été ouvert.

Nous devons ajouter que pendant tout le temps que nous sommes restés avec Thérèse, aucun phénomène ne s'est produit.

Nous demandons à la jeune fille si elle souffre : elle se plaint d'avoir fréquemment de violents maux de tête et des douleurs dans la poitrine et dans les jambes.

Nous la questionnons sur les causes de sa maladie, et voici sa réponse :

— Un jour, les filles de Mme B..., une somnambule que ma famille connaît, m'emmenèrent chez leur mère, qui m'endormit. Lorsqu'elle me réveilla, elle m'obligea à manger une orange et me déclara que si je racontais à mes parents ce qui venait de se passer, je mourrais.

Et le père, présent à l'entretien, ajoute :

— C'est depuis ce jour qu'elle est comme ça...

Le brave homme s'étend sur les moyens employés pour guérir sa fille. Il fit d'abord venir la sœur Augustine, qui plaça sur la poitrine de l'enfant des débris de rameau béni. Puis, des camarades ornèrent les poignets et le cou de la jeune fille de médailles saintes. Enfin, le docteur M... fut appelé ; il estima que Thérèse ayant été mal réveillée, il fallait avoir recours à Mme B... qui, seule, pouvait la rendre à son état normal.

La jeune fille semble se complaire en notre compagnie ; elle s'imagine que nous la visitons pour la guérir, et nous en remercie.

Cependant, il nous faut prendre congé. Thérèse nous prie de rester. Pour la tranquilliser, nous lui promettons de revenir.

Et nous nous dirigeons, sous une pluie battante, vers le domicile de Mme B..., cause, prétend la jeune fille, de tout le mal.

Chez la somnambule

Mme B... nous reçoit avec une exquise amabilité. Nous exposons sans préambule l'objet de notre vi-

site. La bonne femme proteste avec énergie :

— J'ai eu quinze enfants, monsieur : huit sont encore vivants : comment voulez-vous que je fasse du mal à un enfant ? Du reste je n'ai pas vu la petite Thérèse depuis trois ans. Et puis, je n'ai jamais endormi personne. Je suis somnambule; je n'endors pas : on m'endort. Avant la mort de mon mari, c'est lui qui m'endormait ; depuis c'est ma fille aînée, Lucie.

Cette dernière et sa sœur nous confirment les déclarations de sa mère.

Séance d'hypnotisme

Une idée surgit dans notre esprit : faire endormir Mme B... pour essayer de pénétrer le mystère qui entoure les phénomènes signalés à Chéragas et à Bab-el-Oued.

Notre proposition est agréée. Mlle Lucie se met à l'œuvre. Quelques passes suffisent pour mettre Mme B... à l'état d'hypnose.

Le sujet, auquel nous posons diverses questions, nous fournit l'explication suivante :

— Ce n'est pas à Alger, mais à Chéragas, que Thérèse a été suggestionnée. Une femme, pendant son sommeil naturel, lui a posé la main sur le cœur pour apprendre des choses qui l'intéressaient. Pour dégager l'enfant, il faudrait l'endormir magnétiquement et lui suggérer qu'elle est guérie.

Nous demandons en vain le nom de la dame à laquelle fait allusion la somnambule : celle-ci refuse de l'indiquer.

Nous ne jugeons pas utile d'insister. Mlle Lucie réveille sa mère qui, reprenant la conversation, au point où elle l'avait laissée avant la séance d'hypnotisme, proteste énergiquement contre l'accusation portée à son égard.

Le rédacteur des *Nouvelles* se rendit à Chéragas pour y poursuivre son enquête. Il rapporte fidèlement les paroles des témoins qu'il a intéressés :

M. Todeschini, après avoir travaillé comme ouvrier chez M. Mertz, ferblantier à Alger, pendant une vingtaine d'années, a créé, à Chéragas, un atelier de ferblanterie voici environ 13 ans.

Veuf depuis neuf ans, jouissant de l'estime de tous ses concitoyens, M. Todeschini travaille pour élever sa famille.

Le 1er avril dernier, il a pris à son service une jeune bonne, Mlle Thérèse Selliès, âgée de 14 ans et 3 mois.

Interrogé par nous, M. Todeschini a bien voulu nous faire les déclarations suivantes :

« — Thérèse est entrée chez moi le 1er avril de cette année ; c'était une jeune fille docile, polie, travailleuse, un peu trop timide, s'exprimant bien, n'ayant aucun défaut de prononciation.

« Pendant les huit premiers jours, aucun fait, aucun indice ne nous a mis en éveil, et nous étions loin de soupçonner les phénomènes qui nous ont ici fort effrayés.

« Le 9 avril, vers 7 heures du soir, nous avons entendu distinctement deux coups fortement frappés contre la vitre de la fenêtre de la salle à manger et contre la porte de la cuisine. Fenêtre et porte se trouvent dans la cour située derrière notre maison.

« Cette cour, comme vous pouvez le vérifier, est entourée de bâtiments et de hauts murs et fermée par un portail élevé. Mon neveu, Antoine Faissel, ici présent, s'est levé et est allé voir qui frappait ainsi. Il n'a vu personne ; nous n'avons pas prêté autrement attention à ce fait insignifiant. Mais le lendemain et le surlendemain, le même phénomène s'est reproduit. Nous entendions deux coups secs qui se répétaient trois fois à quelques secondes d'intervalle.

« Mon neveu, un solide gaillard de 20 ans, se précipitait dehors, fouillait tous les coins et recoins de la cour et ne voyait toujours personne.

« Je me suis rendu à la gendarmerie et j'ai prévenu les gendarmes que nous étions disposés à faire un mauvais parti aux farceurs qui effrayaient aussi bêtement mes enfants et ma bonne. Les gendarmes m'ont approuvé et je résolus d'établir une surveillance sérieuse.

« Je priai M. Fournier, honorable propriétaire à Chéragas, ainsi que mon gendre et mon neveu de me prêter la main.

« M. Fournier se plaça à une fenêtre située au premier étage et située juste au-dessus de la porte de la cuisine ; le chien, qui est un excellent garde, fut posté en travers de la porte en dehors, et moi je me tenais en dedans.

« Les coups se firent entendre de la même façon que précédemment et nous ne vîmes personne. Le chien n'aboya pas.

« Le lendemain, M. Fournier se cacha dans un tas de fagots situés à trois mètres de la porte de la cuisine, un fusil chargé à la main. Mon gendre se mit dans l'atelier situé dans la cour, et moi dans la salle à manger, le chien toujours en travers de la porte. Le même phénomène se produisit, et toujours le même résultat.

« Le lendemain, M. Fournier, un revolver à la main, se plaça derrière la porte de la cuisine et la laissa entrebâillée ; lorsque les coups se firent entendre, il ouvrit vivement la porte et fit feu.

« A partir de ce moment, les coups cessèrent, mais d'autres phénomènes bien plus graves se produisirent.

« Je dois ajouter, Monsieur, que pendant toutes ces nuits, un avertisseur avait été posé par mon neveu et que jamais il n'a fonctionné.

Dans le Magasin

« Le jeudi 16 avril, dans l'après-midi, ma fille Emilie se rend dans mon magasin, situé sur la rue, et accourt dans l'atelier toute effrayée en criant : « Viens voir, papa ; on a volé dans le magasin ; tout est bouleversé. » En effet, je vois la lampe par terre, une bouteille, des manches de faulx en travers du magasin, toutes les vitrines et tous les tirois ouverts, et je constate que la clef de la porte d'entrée, les boulons et les clavettes de la devanture avaient disparu.

« Je me rends à la gendarmerie et je prie de venir constater la tentative de vol dont je venais d'être victime. Les gendarmes constatent les faits, me demandent si j'ai des soupçons et se retirent en me disant qu'ils veilleront.

« Le dimanche 19 avril, le même fait se reproduit, mais avec beaucoup plus de force.

« Les lourdes balances sont à terre devant le comptoir, une pompe à air est en travers du magasin; les tirois ouverts ainsi que les vitrines; celles-ci sont fouillées et les objets dérangés ; la deuxième clef du magasin a disparu.

« *Rien, par ailleurs, n'a été dérobé.*

« Je retourne à la gendarmerie ; les gendarmes viennent constater et je les supplie de mettre un terme à ces gamineries, car je voyais bien que je n'avais pas affaire à des voleurs.

« Je n'avais aucun soupçon que ma bonne fût l'auteur inconscient de ces faits. On l'aurait soupçonnée de « médiumnité » que j'aurais été le premier à en rire. Je ne crois pas à ces choses-là.

« Le lundi de Pâques, le même fait se reproduit dans le magasin.

« Dans la matinée, Thérèse et une jeune fille de Chéragas se rendent dans les chambres situées au premier étage ; elles en descendent épouvantées en criant : « Au voleur ! » Je m'y rends aussitôt et je vois toutes les couvertures et les draps par terre, les armoires ouvertes et le linge éparpillé sur le sol.

« Cette fois, pensais-je, nous tenons le voleur ; je ferme toutes les portes et je cours à la gendarmerie. Avec les gendarmes nous fouillons toute la maison, et rien, toujours rien.

« C'était à se désespérer. Mes enfants et Thérèse étaient épouvantés et ne voulaient plus rester seuls.

Dans l'Atelier

« Le lendemain, d'autres faits étranges se produisent dans mon atelier.

« En y rentrant, je vois mon encrier à terre brisé et l'encre répandue ; mon grand livre jeté dans un coin, ma chaise renversée, mes papiers éparpillés, mes lunettes brisées et jetées à terre ; plusieurs traites qui se trouvaient sur ma table ont été déchirées et semées sur le sol.

« Personne n'était rentré dans l'atelier et ce dernier fait commença à m'émouvoir fortement.

« Le 21, dans la matinée, Thérèse et ma fille Emilie se trouvent dans les chambres en train de faire les lits. Emilie est dans la ruelle du lit et Thérèse sur le devant. Le pot-à-eau placé sur la commode toilette, distante au moins de deux mètres du lit, vient se jeter entre les jambes de Thérèse et, en même temps, le vase de nuit se promène du vestibule jusqu'à la chambre et un vase de fleurs descend de la cheminée. Rien ne se brise.

« Une cartouche préparée par les prétendus voleurs, et qui se trouvait sur la cheminée, vient tomber aux pieds d'Emilie ; un flambeau de jardin se pose délicatement au milieu. Les enfants, effrayés, se sauvent en criant, et depuis ne veulent plus monter dans les chambres.

Mme Melo

— Tenez, Monsieur, je vous présente Mme Melo, âgée de soixante-dix-huit ans, née à Gray (Haute-Saône), venue en Algérie à l'âge de sept ans. Elle est chez moi depuis trente ans. Peu d'hommes peuvent rivaliser avec elle de courage et de sang-froid. Elle va vous raconter elle-même les faits qu'elle a vus et dont elle a éprouvé les effets.

« Voici 71 ans que je suis en Algérie, et « j'en ai vu de toutes sortes », mais je n'avais encore jamais vu cela.

« Entendant les enfants crier, je monte l'escalier, j'écoute à peine ce qu'ils me racontent, je les fais sortir et je ferme la porte à clef.

« Je m'asseois dans la cuisine et, à peine assise, tournant le dos à l'escalier, je reçois sur la tête une boîte d'allumettes à moitié vide et un dé en argent.

« Je montre ces objets à M. Todeschini qui se trouvait dans la salle à manger en lui disant que je venais de les recevoir sur la tête.

« Mais c'est ma boîte d'allumettes et le dé d'Emilie qui se trouvaient dans ma chambre. Quelqu'un vous les a jetés du haut de l'escalier », me dit M. Todeschini. Mais non, lui dis-je ; il n'y a personne là haut. J'ai fermé les portes à clef ».

« Tous deux nous montons dans la chambre et Monsieur constate que le tiroir de la table de nuit ne contient plus sa boîte d'allumettes.

« Dans la même journée, je reçois sur la tête, étant seule dans la cuisine, une grande casserole de fer battu.

« Le lendemain, une paire de savates qui ne quittaient jamais la chambre me tomba sur la tête, toujours dans ma cuisine.

« Je vois de mes propres yeux une chaise qui se déplace et vient se poser à côté de moi. Ce fait se passait devant les membres de la famille.

« Un manche de fouet pendu par un anneau à un clou dans la cuisine se détache et tombe à terre ; je le remets en place ; il recommence ; la troisième fois, il vient me frapper au fond de la salle à manger. Je ne cède pas et le remets à son clou.

« Je ne compte plus, Monsieur, les pelles et les pincettes que j'ai reçues sur les genoux ainsi que les boîtes en fer blanc qui sont au-dessus du potager.

« Et je disais : Jetez encore, vous ne m'effrayez pas. Mais je dois vous dire que ces objets ne me faisaient aucun mal ; ils semblaient être posés sur moi par une main délicate. »

Les hallucinations commencent

M. Todeschini reprend la parole.

« Thérèse, descendue de la chambre et sous le coup d'une violente émotion, par suite des faits que je vous ai racontés plus haut, pénètre dans la salle à manger. Elle aperçoit une femme habillée de noir, un mouchoir blanc passé sous le menton et noué au sommet de la tête.

« Thérèse sort de la salle à manger, se rend dans la cour chercher des sarments pour allumer le feu et la vision la poursuit ; la dame en noir lui saisit les poignets et lui dit : « Secourez mon mari, embrassez mes enfants. »

« Elle rentre en pleurant, nous montre ses poignets et nous raconte ce qu'elle prétend avoir vu.

« — Vous connaîtriez cette dame si on vous la montrait, lui dis-je ?

— « Oh ! parfaitement.

« Je prends sur le buffet de la salle à manger mon album de photographies. Vous le voyez, il contient plus de cent photographies. Je l'ouvre au hasard et Thérèse s'écrie : « Voilà la femme qui me poursuit ».

« C'était le portrait de ma femme que j'ai perdue voici neuf ans.

« Je lui montre toutes les autres photographies de femmes : sœurs, belles-sœurs, parentes. Rien. Elle ne reconnaît personne. Je lui demande si elle avait feuilleté déjà cet album.

« — Jamais, Monsieur, répond-elle.

« Très ému, car cette scène avait réveillé chez moi des souvenirs qui me sont pénibles, je remets l'album en place et me dirige vers la porte : L'album part, traverse la salle à manger et vient tomber à mes pieds. Voyez dans quel état il est : c'est vrai qu'il a fait un saut d'au moins 5 mètres. Mais voici M. Fournier, un voisin, un ami ; il a vous dire ce qu'il a vu. »

M. Fournier

Frisant la cinquantaine, M. Fournier a la figure ouverte ; le regard franc et énergique, il s'avance vers nous, et nous parle sans détour et sans phrase.

« J'étais appuyé contre le montant de la porte de la salle à manger et je venais de voir une paire de bottines placées sur la machine à coudre, en faisant cette réflexion que ce n'était pas là leur place. Je me retourne machinalement et je vois une des bottines sur la table à manger ; c'est trop fort, personne n'était dans la salle à manger. Je prends la bottine et la remets à côté de l'autre ; un instant après elle part et se rend dans le magasin. Je prends les deux bottines et les fais transporter dans la chambre.

« Mais j'ai vu mieux que cela...

« Une carafe, au long col et au ventre rebondi, était placée dans une assiette, sur la table de la cuisine ; d'ailleurs, voici la carafe. Je causais avec Mme Melo et nous voyons la carafe, à moitié pleine d'eau, descendre de la table, monter quatre marches de l'escalier, en redescendre trois et s'arrêter. J'ai moi-même remis la carafe sur la table.

« De sceptique, d'incrédule que j'étais, je commençais à être perplexe et presque à douter de moi-même.

« Dans l'après-midi, je rencontre M. Dunoyer et lui fais part de ce que j'ai vu. J'étais presque honteux de raconter de pareils faits et M. Dunoyer me plaisanta, mais me promit de venir avec moi le soir chez M. Todeschini.

« A 7 h. 1/2, nous nous trouvons M. Dunoyer, Thérèse et moi dans la salle à manger.

« Sur le buffet se trouvait un compotier divisé en trois compartiments et rempli de citrons.

« Un citron s'échappe du compotier et vient se poser sur la table. Je remets le citron dans le compotier. Nous nous levons et nous nous dirigeons vers la cuisine dont la porte de communication est en face du buffet. Un citron — est-ce le même, nous n'en savons rien — part du buffet, traverse la salle

à manger, la cuisine et vient tomber à côté du potager, contre le mur de la cuisine.

« Nous avons ramassé le citron et l'avons replacé à côté des autres.

« Thérèse s'occupe alors à mettre le couvert ; remarquant une légère tache sur un couteau, elle prend la pierre à couteau et se met à le frotter ; tout à coup, nous voyons l'encrier de M. Todeschini, placé sur le bureau, à l'extrémité de la salle à manger, venir se renverser sur les mains de Thérèse, et rouler à terre. Nous sommes effrayés ; nous nous précipitons vers Thérèse, croyant qu'elle s'est coupée ; ses mains n'étaient que tachées d'encre, ainsi que le parquet. Vous pouvez encore le voir ; regardez l'encrier ; il n'est pas brisé ; il fut jeté cependant à trois mètres.

« Ma femme, Mme Fournier, se trouvait assise dans la cuisine ; elle a vu le haut du buffet s'ouvrir et une assiette et un verre en sortir et venir se jeter à ses pieds sans se briser. »

Bien d'autres faits du même genre se sont encore produits ; il serait trop long de les raconter ; ils ont eu pour témoins MM. Philippe Andrieu, propriétaire des Messageries de Chéragas ; Marynthe,, Dertier, propriétaires, etc., etc., tous sont prêts à le certifier.

Ces phénomènes répandus dans le public, et affirmés par des personnes honorablement connues ont surexcité la population ; plus de trois cents personnes envahissent quotidiennement le magasin, le logement et la cour de M. Todeschini.

Ce dernier fit mander le docteur Claude, de Chéragas, qui conclut à des phénomènes hypnotiques, constata chez la jeune bonne une grande fatigue morale et physique, ordonna une potion calmante et conseilla à M. Todeschini de ramener l'enfant à ses parents.

Celui-ci s'empressa de suivre les conseils du docteur et ramena dans sa famille, à Bab-el-Oued, la jeune Thérèse Selliès.

Suivant la décision prise par M. Todeschini, le mercredi 22 avril, à la première heure, M. Dertier, gendre de M. Todeschini, fit atteler sa sylphide.

Y montèrent : M. et Mme Dertier, M. Todeschini et la jeune Thérèse Selliès.

On était à peine à 500 mètres du village, lorsqu'une des personnes présentes dit à Thérèse : « Tu devrais nous dire où sont les clefs. »

(Nos lecteurs doivent se rappeler que toutes les clefs de la maison avaient disparu et que M. Todeschini les avaient remplacées par de forts cadenas.)

Thérèse répondit immédiatement : « La dame en noir me dit où elles sont », et M. Dertier écrivit aussitôt sur son carnet : « Deux sur le toit du hangar au fond de la cour, une derrière le fumier dans la cour, une autre dans le magasin dans une vitrine, la cinquième dans le caniveau de la route ».

Nos voyageurs continuèrent leur route et arrivèrent à Bab-el-Oued, où ils remirent Thérèse à sa famille.

M. Todeschini, sa fille et son gendre passèrent la journée à Alger.

Dans la matinée, il était exactement 10 h. 20, Thérèse s'écrie, s'adressant à M. Todeschini :

« Tiens ! les gendarmes sont venus chez vous ; je les entends demander à votre neveu Antoine si, depuis notre départ, il ne s'est rien produit à la maison, et Antoine dit que non. »

« Les personnes présentes notent avec soin l'heure et les paroles de Thérèse.

Nous avons raconté précédemment les phénomènes qui ont marqué son arrivée dans le logement de ses parents. Nous ne reviendrons pas sur ces faits.

Dans l'après-midi, M. et Mme Dertier et M. Todeschini retournent à Chéragas. Leur premier soin fut de vérifier les dires de Thérèse concernant les gendarmes et ce fait fut confirmé de point en point par les gendarmes et le neveu, M. Antoine Faissel.

Tout le monde se mit alors à la recherche des clefs, dont les divers emplacement étaient notés sur l carnet de M. Dertier.

Encore une fois, les faits confirmèrent les dires de Thérèse ; les clefs furent retrouvées, sauf celle du caniveau, ramassée par un Arabe.

On laissa les clefs à l'endroit où elles se trouvaient et nous avons pu les voir lors de notre visite à Chéragas.

Nos lecteurs peuvent voir avec quelle impartialité nous relatons ces phénomènes étranges. Nous écrivons presque sous la dictée des témoin oculaires et auriculaires, auxquels nous laissons la responsabilité de leurs affirmations.

Deux jours après, M. Todeschini, se trouvant dans le logement de M. Gaspard Selliès, à Bab-el-Oued, et, causant avec Thérèse, lui dit :

— Si tu veux, pour te distraire, je vais t'emmener promener dans ma voiture.

— Vous plaisantez, Monsieur Todeschini ; votre jument vient de partir avec Constantin travailler aux champs.

En effet, M. Todeschini, rentrant à Chéragas, apprit que Constantin était bien parti, à l'heure dite, travailer aux champs avec la jument.

Lundi dernier, dans l'après-midi, nous avons été rendre visite à la jeune Thérèse. A peine l'avons-nous reconnue, elle était méconnaissable.

Samedi, nous avions vu une jeune fille sous le coup d'une excitation violente, les yeux grands ouverts, les pommettes rouges, les gestes précipités et incohérents, la parole rapide, saccadée et comme retenue par une paralysie de la langue.

A plusieurs reprises, nous avons demandé au père présent :

— Mais votre enfant a un fort bégaiement ; voyez la difficulté qu'elle éprouve pour parler, les efforts qu'elle fait pour s'exprimer ?

— Elle n'est dans l'état où vous la voyez que lorsque ses accès lui prennent.

J'avoue franchement que je me suis incliné, mais sans ajouter foi aux paroles de M. Selliès.

Or, lundi, Thérèse n'était plus la même. En compagnie du père, nous nous sommes promené pendant deux heures dans la campagne et Thérèse était redevenue la petite fille de 14 ans qu'elle était jadis : les yeux baissés, la figure fraîche et reposée, ne faisant aucun geste, ne parlant que lorsque nous lui adressions la parole, causant brièvement et rapidement et s'exprimant *très distinctement.*

— On m'avait changé Thérèse et pourtant c'était bien Thérèse. Je suis obligé de reconnaître que mon incrédulité a été fortement ébranlée.

Vers 6 heures, j'ai reconduit Thérèse à son logis où elle s'est mise immédiatement à vaquer aux soins du ménage, sa mère qui vient d'accoucher depuis deux jours de son neuvième enfant étant alitée.

Nos lecteurs ont pu voir avec quelle impartialité nous nous sommes fait le simple écho des récits merveilleux, rapportés par des personnes de bon sens, d'une nature peu enthousiaste, plutôt fruste et méfiante. M. Rouby, le distingué docteur, s'est intéressé spécialement à cette enquête, qu'il se propose de refaire pour son compte.

Les Grandes Batailles au point de vue astral

Dans un de mes derniers articles, je faisais remarquer que les batailles sont mal représentées par les aspects funestes habituels, c'est-à-dire par les oppositions et les quadratures astrales, qu'il ne paraît pas y avoir de relation nette entre ces phénomènes, et qu'il faudrait soumettre la question à une nouvelle étude.

Je vais montrer, en effet, que la véritable solution est toute différente ; elle n'était même pas difficile à trouver, il suffisait pour cela de faire une révision exacte d'un certain nombre de combats importants. Il faut seulement commencer par libérer son esprit de toute idée préconçue, d'après laquelle une bataille serait un événement essentiellement funeste et regrettable.

Cette manière de voir ne représente aucunement la réalité. On peut distinguer plusieurs catégories de luttes guerrières, les unes caractérisées par des dispositions bénéfiques, d'autres par de mauvaises, d'autres enfin qui contiennent un mélange de bon et de mauvais. Les cas sont donc multiples. Il serait possible de les différentier, mais cela nous entraînerait trop loin et il vaut mieux ne pas compliquer la question. Ce qu'on peut dire en quelques mots, c'est que, dans les combats les plus importants, les aspects favorables et bénéfiques dominent beaucoup sur les aspects malfaisants.

Il est clair, d'après cela, que les massacres humains ne constituent qu'un côté secondaire de ces événements, et qu'un point de vue plus élevé et plus général les domine et les règle.

Les résultats de la présente étude peuvent être exprimés brièvement par la proposition suivante : *Les grandes batailles sont caractérisées par de grosses conjonctions, ou par des groupements favorables de conjonctions et de trigones.*

Cette définition est exactement la même que celle qui sert à estimer le mérite plus ou moins grand des divers hommes célèbres dans la série B, ou série des grosses conjonctions. Et, en effet, il y a une similitude parfaite entre ces deux études ; la ressemblance est si prononcée qu'on peut se servir de la série B, telle qu'elle a été définie pour la classification des hommes célèbres, et l'utiliser pour ranger les batailles par ordre de valeur.

On obtient ainsi des résultats très intéressants : les combats les plus importants viennent se placer dans les premiers ordres, ceux qui sont d'un intérêt moins prononcé vont, au contraire, se grouper dans les derniers.

Il n'y a que très peu d'anomalies, et, d'une façon générale, le classement est tout à fait satisfaisant. On pourra voir ci-dessous que les trois premiers ordres ne contiennent presqu'exclusivement que des batailles très importantes ; que dans le quatrième ordre, il y a un mélange de combats remarquables et d'autres plus médiocres ; enfin que dans le cinquième et le sixième ordre, il n'y a plus, sauf quelques cas rares, que des luttes d'une intensité beaucoup plus faible.

J'ai appliqué, dans cette classification, la série B. ou série des grosses conjonctions, telle qu'elle a été définie dans les articles relatifs aux hommes célèbres (voir l'*Echo du Merveilleux* du mois de février 1908) ; je n'y ai fait que deux petites modifications : j'ai ajouté un sixième ordre, applicable aux combats inférieurs à ceux du cinquième ordre. Enfin, dans le troisième ordre, j'ai fait entrer, non seulement les conjonctions de cinq astres et de six astres, mais aussi les groupements favorables de six astres réunis par des conjonctions et des trigones. Cela parce que je n'avais à placer que deux batailles dans le troisième ordre restreint aux conjonctions seules, ce qui n'était pas suffisant pour composer un ordre entier.

Je rappellerai que, dans les symboles, le premier chiffre représente le nombre des astres de la conjonction ; le deuxième le nombre des astres placés en trigone de la conjonction ; la somme indique la valeur totale du groupe.

PREMIER ORDRE. — *Le thème contient un groupe renfermant au moins huit astres réunis par des relations favorables.*

1. Prise de Jérusalem par les Croisés. 1099. Symbole : 8 + 1.

Ce thème est le plus remarquable de tous les thèmes de batailles actuellement connus ; il est le seul renfermant une conjonction de huit astres.

Ce fait est éminemment suggestif pour l'esprit. Il tend à prouver que les croisades étaient appuyées par l'intelligence céleste : la prise de Jérusalem, en particulier, a été favorisée par l'influence astrale la plus puissante et la plus bénéfique qui ait jamais été réalisée pour une bataille.

2. Reichshoffen. 1870. Symbole : 6 + 3.
3. Novare. 1849. 7 + 1.
4. Bouvines. 1214. 6 + 2.
5. Morat. 1476. 5 + 3.

DEUXIÈME ORDRE. — *Le thème contient un groupe de sept astres réunis par des relations favorables*

1. Iéna. 1806. 7 + 0.
2. Pavie. 1525. 6 + 1.
3. Magenta. 1859. 6 + 1.
4. Eylau. 1807. 5 + 2.
5. Hochstedt. 1704. 5 + 2.
6. Friedland. 1807. 4 + 3.
7. Sadowa. 1866. 4 + 3.
8. Grandson. 1476. 4 + 3.

TROISIÈME ORDRE. — *Le thème contient une conjonction de cinq astres ou de six astres, ou bien un groupe de six astres réunis par des relations favorables.*

1. Austerlitz. 1805. 5 + 1.
2. Trafalgar. 1805. 5 + 0.
3. Wagram. 1809. 4 + 2.
4. Fleurus. 1794. 4 + 2.
5. Tourcoing. 1794. 4 + 2.
6. Nerwinden. 1693. 4 + 2.
7. L'Alma. 1854. 4 + 2.
8. Moukden. 1905. 4 + 2.
9. Waterloo. 1815. 3 + 3.
10. Sedan. 1870. 3 + 3.
11. Crécy. 1346. 3 + 3.
12. Prise de Constantinople. 1453. 3 + 3.
13. Les Pyramides. 1798. 3 + 3.
14. Hohenlinden. 1800. 3 + 3.

QUATRIÈME ORDRE. — *Le thème contient une conjonction de quatre astres.*

1. Ulm. 1805.
2 Marengo. 1800.
3. La Moscowa. 1812.
4. Valmy. 1792.
5. Jemmapes. 1792.
6. La Hogue. 1692.
7. Ramillies. 1706.
8. Tsouchima. 1905.
9. Solférino. 1859.
10. Taillebourg. 1242.
11. Délivrance d'Orléans. 1429.
12. Patay. 1429.
13. Castillon. 1453.
14. Denain. 1712.
15. Custozza. 1848.
16. Champigny. 1870.

CINQUIÈME ORDRE. — *Le thème contient une conjonction de trois astres.*

1. Malplaquet. 1709.
2. Nordlingen. 1645.
3. Norva. 1700.
4. Les Dunes. 1657.
5. Eckmuhl. 1809.
6. Lutzen. 1813.
7. Bautzen. 1813.
8. Arcole. 1796.
9. Lodi. 1796.
10. Leipzig. 1813.
11. Rossbach. 1757.
12. Pultawa. 1709.
13. Rocroy. 1643.
14. Fontenoy. 1745.
15. Hastings. 1066.
16. Essling. 1809.
17. Coulmiers. 1870.
18. Gravelotte. 1870.
19. Marignan. 1515.
20. Prise de Sébastopol. 1855.
21. Castiglione. 1796.
22. Montmirail. 1814.
23. Champaubert. 1814.

24. Cocherel. 1364.
25. Montebello. 1800.

SIXIÈME ORDRE. — *Le thème contient une conjonction de deux astres.*

1. 1er Fleurus. 1690.
2. Lens. 1648.
3. Steinkerque. 1692.
4. Formigny. 1450.
5. Azincourt, 1415.
6. Poitiers. 1356.
7. Fornoue. 1495.
8. Auray. 1364.
9. Navarette. 1367.
10. Rivoli. 1497.
11. Rouvray. 1429.
12. Montlhéry. 1465.

On peut constater, par l'examen de cette classification, que, si on se place à un point de vue général, les résultats en sont excellents : les batailles les plus importantes et les plus remarquables arrivent dans les premiers ordres ; au contraire, celles qui sont plus faibles et de médiocre intérêt appartiennent aux derniers.

Il y a quelques petites anomalies, mais elles sont rares. Il est difficile, du reste, d'estimer d'une façon précise, en dehors de ce classement, la valeur réelle d'un combat. C'est une chose complexe qui dépend de plusieurs éléments différents.

Elle est fonction de la conception tactique et stratégique ; elle est fonction de l'effectif plus ou moins élevé des armées en présence, et également de l'importence des résultats obtenus ; peut-être faut-il encore faire entrer en ligne de compte le nombre des tués, des blessés et des prisonniers.

On ne peut donc faire que des comparaisons assez générales, et il est certain qu'à ce point de vue l'accord entre la classification astrale et l'appréciation directe des combats est tout à fait remarquable.

Un calcul intéressant à faire, et qui est très démonstratif pour établir l'exactitude de ce classement, consiste à estimer la valeur moyenne des batailles correspondant à diverses époques.

Pour y arriver, on peut opérer par le procédé qui a été employé, relativement aux hommes célèbres, pour obtenir la comparaison des diverses espèces de talents (voir l'*Echo du Merveilleux* du 15 avril 1908).

Les luttes guerrières ont été partagées en quatre groupes qui correspondent à quatre grandes périodes de l'humanité.

Le premier groupe comprend les batailles antérieures à 1453 : ce sont donc celles qui appartiennent au moyen âge proprement dit. Les armes à feu sont encore inconnues ou peu utilisées.

Le deuxième groupe s'étend de 1453 à 1789 ; c'est la période moderne, pendant laquelle se sont constituées les armées permanentes, mais peu nombreuses, des anciennes monarchies. L'usage des armes à feu s'y développe et devient prépondérant.

Le troisième groupe porte de 1789 à 1815 ; ce sont les guerres de la Révolution et de l'Empire. Les armées deviennent nationales et leurs effectifs sont beaucoup plus élevés.

Enfin, le quatrième groupe compte depuis 1815 jusqu'à nos jours. Il correspond à l'époque contemporaine et à tous les développements de la science et de l'industrie.

Les nombres obtenus représentent la valeur moyenne des combats appartenant à chacune de ces catégories ; ils ont été réunis dans le tableau suivant. Je rappellerai que les nombres les plus petits correspondent aux batailles les plus remarquables.

BATAILLES	NOMBRE CORRESPONDANT
Depuis 1815..................	30.7
De 1789 à 1815..............	36.9
De 1453 à 1789..............	42.6
Antérieures à 1453...........	53.3

On peut constater sur ce tableau qu'il y a eu un progrès constant, depuis le moyen âge jusqu'à nos jours, dans l'art militaire et dans la valeur des batailles.

Les plus faibles sont les plus anciennes, celles antérieures à 1453.

Les guerres de la période moderne, de 1453 à 1789, viennent ensuite et correspondent à un progrès énorme, par rapport à la catégorie précédente, comme le prouve la grande différence des nombres, qui sautent de 53,3 à 42,6.

Cela provient évidemment de l'usage des armes à feu, précédemment inconnues ou peu employées.

Les guerres de la Révolution et de l'Empire indiquent encore un progrès notable, de 42,6 à 36,9, par rapport aux luttes antérieures. Cela tient très probablement à la création des armées nationales, et aussi au fait qu'elles deviennent de plus en plus nombreuses, surtout vers la fin de l'Empire.

Enfin, même depuis 1815, il y a eu une amélioration

certaine, puisque les combats contemporains donnent une moyenne de 30,7 au lieu de 36,9.

Cette marche régulière doit être considérée comme très démonstrative et tout à fait en faveur de la légitimité de la classification. Elle montre que le progrès des luttes guerrières a suivi d'une manière parallèle et continue les progrès de la civilisation. Les batailles sont de plus en plus importantes et remarquables ; on peut ajouter aussi qu'elles sont de plus en plus meurtrières.

⁂

Il serait utile et intéressant d'arriver à se rendre compte du processus suivant lequel fonctionne cette union intime qui existe entre les grosses influences astrales et les grandes batailles ; mais, comme toutes les questions théoriques, c'est assez difficile à élucider. On sort immédiatement de la pure recherche expérimentale pour tomber dans les hypothèses.

Ce regret mis à part, il semble que la plus naturelle des suppositions que l'on puisse émettre est la suivante : les pensées et les actions humaines étant influencées par les dispositions astrales, et par suite en partie dirigées par elles, ce sont celles-ci, au moment où elles arrivent à former de grosses conjonctions, qui rapprochent les combattants et déterminent le choc des armées. Les phénomènes sont alors d'autant plus intenses que les groupements planétaires sont eux-mêmes plus puissants, ce qui correspond bien à la réalité.

Au point de vue de la philosophie générale de l'Univers, cette liaison des grosses influences célestes avec les grandes batailles et les immenses hécatombes est extrêmement importante.

Elle prouve que les guerres et les massacres humains font partie intégrante de la marche du monde et de ses transformations. Il n'est donc pas étonnant qu'on n'ait jamais pu parvenir à les supprimer, malgré les efforts et les désirs constants de l'humanité pour arriver à ce résultat.

On se heurte à une disposition fondamentale de l'Univers, et il est douteux qu'on parvienne jamais à la surmonter. Peut-être cependant pourrait-on tourner la difficulté, mais cela ne serait possible que si on trouvait moyen de remplacer les combats par un procédé quelconque aboutissant à des effets équivalents, c'est-à-dire conduisant à la suppression ou à l'asservissement des peuples inférieurs.

Les grandes luttes internationales ont, en effet, une fonction essentiellement utile comme élément prépondérant du progrès dans l'humanité. Certainement ce ne sont pas les guerres qui créent elles-mêmes le progrès, mais ce sont elles qui le consacrent et lui impriment le sceau de la légitimité. Elles jouent en plus grand et en plus terrible un rôle analogue à celui des examens.

Ce n'est évidemment pas l'examen lui-même qui instruit les candidats, ce sont les études préliminaires qui remplissent cette fonction ; mais c'est lui qui permet d'éliminer les incapables, et de sanctionner la valeur des plus remarquables.

Ainsi des guerres. Ce ne sont point elles qui créent les progrès des nations, ce sont les études lentes et calmes des périodes pacifiques ; mais ce sont elles qui permettent de distinguer les pays inférieurs des pays supérieurs, et qui sanctionnent les supériorités.

Si l'on veut préciser ces notions, et chercher à se faire une idée exacte de la manière dont les astres exercent leur influence dans les batailles, on se trouve en présence de plusieurs conclusions différentes suivant le point de vue auquel on se place.

Je n'ai pas la prétention d'apporter ici la solution de ces questions, qui ne sont plus en réalité du domaine astral, mais qui dépendent des principes philosophiques généraux. Je me contenterai donc d'énoncer les divers cas possibles, laissant à chacun la liberté d'adopter celui qui convient le mieux à ses croyances ou à son genre d'esprit.

Il y a d'abord une division à faire en deux classes, suivant que l'on admet le libre arbitre humain ou qu'on ne l'admet pas.

Si on accepte l'hypothèse du libre arbitre, la bataille représente, dans toute sa pureté, l'examen grandiose dont je parlais plus haut. La victoire indique quels sont les peuples dignes de survivre et ceux qui doivent disparaître.

L'action des astres consiste, en ce cas, à provoquer la rencontre des armées et à fixer l'instant du combat.

Dans l'hypothèse de la fatalité, on est conduit à admettre que non seulement les grosses conjonctions planétaires déterminent le moment des batailles, mais qu'elles y interviennent par leur influence.

Ce sont elles alors qui produisent, au moins en partie, la suprématie des combattants qui sont en accord avec elles, et l'effondrement de ceux qui sont en discordance.

Les résultats doivent être d'autant plus marqués que les aspects astraux sont eux-mêmes plus puissants.

Si l'on était partisan d'un libre arbitre humain limité et d'une fatalité partielle, ce qui paraît être l'opinion de beaucoup de philosophes, on obtiendrait une solution intermédiaire entre ces deux cas extrêmes.

La théorie du déterminisme, qui est une subdivision

de l'hypothèse fataliste, conduirait également à des conséquences intermédiaires : elles seraient fonction d'une part des situations astrales, et d'autre part de l'état social et moral des adversaires, ainsi que de leurs actions antérieures et de leur préparation.

Enfin, le cas général de la fatalité, complète, partielle ou déterministe, se divise lui-même en deux autres, suivant que l'on admet que l'Univers fonctionne comme un organisme purement mécanique et mathématique, ou bien qu'il est conduit par une intelligence directrice et divine.

Dans le premier cas, le résultat d'un combat dépend, comme il est dit plus haut, de la disposition planétaire de l'époque et du moment. Telle ou telle nation, tel ou tel parti sera fortement avantagé par les influences célestes, s'il est en accord avec elles, et violemment combattu, s'il est dans une disposition contraire.

On peut concevoir alors que le résultat pourrait être différent en supposant changée la date du combat ; la victoire reviendrait à ceux qui sauraient adopter le moment le plus propice pour la réalisation de leurs intérêts.

Cette modification est plus difficile à faire qu'elle n'en a l'air au premier abord. En effet, les actions prépondérantes sont produites par les influences générales de l'époque, tenant à la situation des grosses planètes à marche lente ; ces influences présentent bien des variations périodiques, mais ce sont des variations à longue période, trente ou quarante ans pour les principales d'entre elles. On voit donc que, pour changer le résultat d'un combat, il ne s'agit pas d'une différence de quelques jours, ni de quelques mois, mais bien de plusieurs ou même de nombreuses années.

Il faudrait alors qu'un peuple prévoie et décide, longtemps à l'avance, qu'à telle ou telle date il a intérêt à attaquer telle ou telle nation. Cela n'est évidemment pas réalisable, et ce n'est pas ainsi que se produisent les guerres.

Considérons à présent la dernière hypothèse, celle qui admet l'existence dans l'Univers d'une intelligence directrice et divine.

En ce cas, il est naturel de penser que c'est celle-ci qui choisit la date, et qui provoque la rencontre des combattants sous un aspect astral déterminé, favorable aux uns et déplorable aux autres, de manière à frapper ceux qu'elle désire atteindre.

Les batailles représentent alors le moyen suprême utilisé par Dieu pour écraser les peuples en décadence, les incapables et les coupables, et pour faire triompher les plus dignes. NÉBO.

Curieuses Séances Médiumniques

à Fontenay-le-Comte

UN ARTICLE DU Dr PIERRE CORNEILLE

Le docteur Pierre Corneille, de Paris, vient de publier, dans la *Nouvelle Revue*, un intéressant article intitulé : *Le Monde Occulte*, dont nous reproduisons le passage suivant, qui se rapporte à quelques séances médiumniques qui ont eu lieu, il y a quelque temps, à Fontenay-le-Comte, petite ville de la Vendée.

Comme cela arrive très souvent, les faits dont je vais vous parler se produisaient au sein d'un groupe s'adonnant au spiritisme.

Les personnes qui le composaient, sans être précisément des disciples d'Allan Kardec, s'étaient amusées à faire tourner des tables, distraction comme une autre dans le désœuvrement de la province, mais bientôt, surprises et un peu effrayées de ce qui se passait au cours de leurs séances, sachant que ces choses m'intéressaient et que j'y avais acquis quelque compétence, elles me firent l'honneur de m'inviter à leurs réunions.

J'acceptai, et n'eus pas à regretter mon voyage, comme on va le voir.

La première réunion, à laquelle j'eus l'honneur d'être admis, comprenait un capitaine et sa jeune femme ; M. X..., jeune homme de vingt-cinq ans, très épris de sciences et particulièrement d'astronomie, un professeur, qui joua en qualité d'expert un rôle important dans le procès Zola, et ses deux enfants, un garçon de quinze ans et une fillette de douze ans, que nous appellerons Jeanne. Ce furent toujours ces mêmes personnes qui prirent part aux diverses expériences que nous fîmes par la suite.

Je vais d'ailleurs donner les résultats obtenus, sans tenir compte de leur ordre chronologique, mais il est bien entendu que tout ce que je vais raconter s'est passé en plusieurs séances, de même que beaucoup de phénomènes dont je donnerai la description se sont produits à certains jours un grand nombre de fois, sans que je croie utile de le mentionner au cours de mon récit.

C'est chez M. X..., un soir, vers dix heures, que je fus pour la première fois convié à observer les phénomènes dont on m'avait annoncé l'étrangeté. Je dois dire tout de suite que mon attente ne fut pas déçue.

L'appartement où je fus introduit était une salle à manger.

Elle présentait la disposition suivante :

A gauche, en entrant, la cheminée ; en face de la

porte un placard fermé par une porte à deux battants; à droite en face de la cheminée, une table ronde, dont une partie rabattue et poussée contre le mur; à droite, à côté de la porte, un buffet-desserte; au milieu de la pièce, une table ronde de moyenne dimension, à quatre pieds.

On prit place autour de cette table. La pièce était éclairée, mais faiblement, par une lampe placée dans l'antichambre précédant la salle à manger dont la porte vitrée laissait passer une lumière suffisante pour distinguer les personnes et les objets.

Le capitaine de L... et Mme X... dirigèrent tour à tour les expériences.

A peine avions-nous pris place autour de la table que se produisirent les *raps*, extrêmement variés, en même temps que des mouvements divers.

On nomme *raps*, chez les spirites, des coups frappés et autres bruits, ayant pour siège la table sur laquelle le médium et les assistants posent les mains.

Ces raps revêtaient les caractères les plus variés. C'étaient, tantôt des heurts secs et rapides, comme un doigt replié frappant sur le bois, puis des coups de poing, puis des grattements tout à fait comparables à ceux que produisent les griffes. Ces grattements semblaient toujours provenir de dessous la table.

Enfin, il y eut des lévitations assez longues, se prolongeant parfois près d'une demi-minute. Comme toujours en pareil cas, la main, appuyée sur le meuble pendant qu'il était en l'air, rencontrait une résistance élastique.

La table cédait, puis remontait un certain nombre de fois. Elle retombait ensuite brusquement.

Ces phénomènes sont de règle au début des expériences, ils ne présentent d'autre intérêt que d'attester parmi les assistants la présence d'un médium, mais un médium très ordinaire suffit pour les provoquer.

Toutefois, leur intensité, la docilité avec laquelle ils semblaient répondre aux demandes, me faisait bien augurer de la suite.

Cependant, j'étais loin de m'attendre à ce que je vis :

Nous étions assis autour de la table, au milieu de la pièce, à 2 mètres environ du placard dont j'ai parlé; les sièges étaient disposés de telle sorte que la table n'était entourée que de trois côtés.

Il n'y avait personne du côté du placard.

A la demande du capitaine de L... les deux portes, qui, à vrai dire, n'étaient que poussées, s'ouvrirent, laissant voir l'intérieur rempli de linge, de vaisselle et d'autres objets. Une nappe qui était à l'intérieur, pliée sur une étagère, fut lancée par une main invisible, et se déployant en entier, vint retomber sur la table qu'elle recouvrit complètement.

Un verre prit le même chemin, bientôt suivi par un carafon, et celui-ci, se rapprochant du verre à la distance convenable et s'inclinant doucement, y versa une certaine quantité de son contenu, de l'eau-de-vie, comme je pus m'en rendre compte par la suite.

Puis, toujours à la demande du capitaine de L..., les objets les plus divers s'élancèrent des étagères et vinrent nous bombarder, nous atteignant presque toujours à la tête, mais sans nous faire le moindre mal. Et je pus noter à cette occasion un détail typique qui, à lui seul, écarterait toute idée de fraude, quand bien même cette idée ne devrait pas être écartée *a priori*, étant donné le caractère des assistants : les objets ainsi lancés n'obéissaient pas aux lois de la pesanteur.

Comme il était facile de s'en rendre compte, car quelques-uns franchissaient plus de 4 mètres avant d'atteindre le but, ils ne décrivaient pas une trajectoire courbe, comme ils auraient dû le faire normalement. La flèche de cette trajectoire était toujours égale à zéro, quelle que fût la distance parcourue.

De plus, fait encore plus singulier, ces projectiles très variés, serviettes roulées, paquets de ficelles, etc., atteignaient le but avec une vitesse considérable, et cependant ne le heurtaient jamais.

Si, par exemple, un paquet de ficelle (il y en avait beaucoup et de toutes les dimensions, ainsi que des paquets de bourrelets, le père de notre hôte ayant exercé la profession de tapissier), si, dis-je, un paquet de ficelle ou tout autre objet venait vers nous, semblant lancé avec une très grande force, on était tout surpris de ne ressentir aucun choc. Le projectile vous touchait seulement, puis tombait à terre. Bref, il se comportait comme s'il n'y avait pas eu de vitesse acquise.

Enfin autre détail encore plus anormal :

Les personnes présentes n'étaient pas les seuls buts visés. Les projectiles bombardaient toute la pièce et notamment le dessus de la cheminée, qui en fut bientôt couvert. Or, pour parvenir à leur point d'arrivée, les objets lancés, s'ils avaient suivi la ligne droite, auraient rencontré divers obstacles, notamment des vases et des bibelots extrêmement fragiles et nombreux dont le dessus de la cheminée était garni.

Eh bien, jamais aucun de ces objets ne fut renversé, ni même, semble-t-il, touché! Les projectiles qui, sortant du placard, venaient tomber au milieu d'eux, évitaient donc les obstacles et décrivaient des courbes dans le plan horizontal.

Mais ce n'est pas tout.

A plusieurs reprises, ayant reçu sur le front un peloton d'une grosse cordelière dont une extrémité s'était déroulée, je m'en saisis. Le peloton repartait alors vers une extrémité de la pièce en se dévidant, et je sentais à l'autre bout du câble une traction énergique opérée, soit d'une façon continue, soit par saccades, me donnant absolument la sensation d'une main tirant pour me faire lâcher prise. Je rappelle que la pièce, sans être inondée de lumière, était assez éclairée pour que l'on pût aisément distinguer la position et les mouvements de chaque personne.

En dehors de ces phénomènes singulièrement complexes, il me fut donné d'observer dans les mêmes circonstances des lévitations de personnes tout à fait intéressantes.

La petite Jeanne et Mme de L... en furent tour à tour l'objet.

Si Mme de L... étant assise sur une chaise ordinaire, la fillette lui tenait la main ou était en contact avec elle d'une façon quelconque, le siège quittait le sol, se maintenait à une certaine hauteur, d'environ un mètre, puis, se déplaçant horizontalement d'une quantité à peu près égale, allait se placer sur la table située à droite contre le mur, que j'ai décrite plus haut.

Si, pendant ces divers mouvements, je posais la main sur le dossier de la chaise, je sentais celle-ci s'élever lentement, comme soulevée par une force élastique que j'ai déjà notée. Le siège et la personne qui l'occupait oscillaient légèrement pendant l'ascension, puis, parvenus à la hauteur de la table, s'y transportaient d'un mouvement rapide et sans hésitation.

Le phénomène se produisait d'une façon identique avec la petite Jeanne lorsqu'à son tour elle se plaçait sur la chaise, si Mme de L... se mettait en contact avec elle.

D'où il était aisé de conclure, comme j'ai pu m'en convaincre par la suite, que toutes deux possédaient à un degré à peu près égal la qualité de médium.

Je voulus étudier d'un peu près le mécanisme de la lévitation à l'aide de la fillette.

M'asseyant moi-même je la plaçai debout, chacun de ses pieds reposant sur un de mes genoux, et je saisis ses jambes à la hauteur des chevilles.

Mme de L... à côté de moi lui tenait la main. Bientôt je sentis le poids de l'enfant diminuer progressivement, jusqu'à ce que la pression exercée sur mes genoux cessât complètement d'être perceptible ; puis, le corps s'éleva lentement, comme s'il eût été soulevé, tiré par en haut. Chaque fois que je lui demandais ce qu'elle éprouvait à ce moment, l'enfant me répondait qu'on l'enlevait par-dessous les bras.

Tels sont les faits dont j'ai été témoin à Fontenay. Je ne parle que pour mémoire des très nombreuses lévitations que j'ai vu se produire parfois en plein jour et en pleine lumière, chez le capitaine de L... avec le seul concours de sa femme.

Beaucoup, je le sais, suspecteront ma sagacité et demeureront convaincus que je me suis laissé tromper ; je ne chercherai pas à les convaincre du contraire ; je sais que certains esprits de très bonne foi ne peuvent admettre la réalité de ces phénomènes. Je serais peut-être comme eux, si je ne les avais pas vu se produire dans des conditions où, je l'affirme, toute idée de mystification doit être absolument écartée.

Dr PIERRE CORNEILLE.

NOTRE COURRIER

QUESTIONS

A. Péladan a écrit dans le Dernier mot des prophéties *(I, 115) : « Une vaticination qui dit, du successeur de Pie IX, qu'il sera maigre comme un clou, est connue d'un petit nombre de personnes. Elle a pour objet l'identité du Pontife saint ; mais des raisons spéciales ne nous laissent pas libre de donner ces lignes inédites ».*

Une personne pourrait-elle les retrouver, en s'adressant ou non à M. Joséphin Péladan, et les publier dans cette Revue ?

TIMOTHÉE.

Les Gypsies Modernes

Madame Germaine Bonheur

Lors de ma première visite à Mme Bonheur — visite dont j'ai fait part aux lecteurs de l'*Echo* — (1er décembre 1907) j'avais eu la bonne fortune d'entendre conter la jolie légende de la sorcière Herla, mais, pressée par les visiteurs impatients, je n'avais pu enquêter beaucoup sur les faits de lucidité obtenus par cette voyante.

J'ai voulu combler cette lacune ; j'ai donc profité de l'installation nouvelle de Mme Germaine Bonheur au 36 de la rue des Martyrs pour aller lui faire une petite visite de courtoisie et .. d'intérêt scientifique.

Toujours aussi simplement aimable, Mme Bonheur, après m'avoir fait les honneurs du logis, me permet les indiscrètes questions.

— Et votre clairvoyance, Madame, se trouve-t-elle en harmonie avec le nouveau milieu ?

La devineresse sourit :

— Ma voyance s'acclimate toujours, partout où je suis.

— Et les preuves en sont-elles toujours nombreuses ?

— Toujours.

— Voulez-vous m'en conter quelques-unes parmi les plus récentes ?

Mme Germaine Bonheur se recueille, hésite :

— J'ai l'embarras du choix, dit-elle.

— Eh bien ! voyons au hasard. Hier, par exemple, n'avez-vous pas eu un fait qui mérite d'être conté ?

La gypsie a un geste de surprise et, moitié sérieuse, moitié riant :

— Seriez-vous une concurrente en sorcellerie ? C'est, ma foi, vrai, hier j'ai eu la confirmation d'une voyance qui s'était produite il y a un mois environ. Voici le fait :

A cette époque, une jeune femme vint me trouver. Elle me demanda la voyance dans le sommeil. Malgré toute ma bonne volonté, toute la sympathie qu'elle m'inspirait, je la sentais entourée de *noir*, d'une sorte de fluide antipathique qui mettait entre elle et moi une barrière infranchissable.



MADAME GERMAINE BONHEUR

Je parvins cependant à rompre le *cercle* qui enténèbrait la consultante, mais, à ce moment précis, ce que je vis était, sans doute, tellement effrayant que, après avoir prononcé quelques paroles où se reflétait l'intensité de mon émotion, mes forces m'abandonnèrent et je m'évanouis...

Mon professeur m'éveilla aussitôt et quelques émanations d'éther me rappelèrent à la réalité.

— Madame, dis-je alors à la consultante, je ne sais ce que je vous ai dit, mais ce que j'ai *vu* me cause un épouvantable malaise. J'ai peur, Madame, j'ai peur pour vous. A ce point que, afin de me rassurer moi-même, j'éprouve le besoin de contrôler la *voyance* par le *tarot*. Permettez-moi de faire cette épreuve, car je ne saurais, sans cela, recouvrer le calme de mon esprit.

Les sciences occultes pourraient être comparées à une chaîne sans fin, dont chacun des chaînons est solidaire des chaînons voisins. Le tarot complète donc, au même titre que les autres parties de ces sciences, ce que peut avoir d'un peu obscur parfois la voyance la plus lucide. Puis qu'importe le moyen qui permet aux initiés de savoir.

Ma consultante accepta. Je battis les tarots avec une très grande volonté, et je priai la jeune femme de s'unir à moi dans ce vouloir.

Les tarots étalés sur la table, je vis clairement : *Menaces de mort violente.*

Hésitant devant la brutalité de la prédiction, j'interrogeai :

— N'avez-vous pas, près de vous, un homme brun, qui est actuellement malade... *moralement* surtout. C'est une sorte de neurasthénique en proie aux idées fixes. Ce doit être votre mari, ou un parent ?

— C'est mon mari, Madame.

— Eh bien, cet homme a des idées de mort sur vous. Il veut vous tuer ! Il faut, dans votre intérêt, pour sauver votre existence, que vous le quittiez... Une horrible catastrophe est marquée comme très proche. Un voyage vous en sauvera... Vous avez des parents ou des amis à la campagne ?... Prétextez les vacances de Pâques pour aller chez eux. Quittez votre mari ; quittez-le, je vous en conjure, sinon, avant un mois, vous ne serez plus.

Effrayée, ma consultante promit d'obéir. — Une carte postale, reçue quelques jours plus tard, m'apprenait qu'elle était loin du danger que je craignais pour elle. — Hier, j'ai reçu sa visite : *elle était en grand deuil.*

Pendant son absence, son mari, dans un accès de neurasthénie aiguë, *s'était tué*, en exprimant ses regrets de ne pouvoir emmener sa femme avec lui dans la tombe !

— Cette voyance est très intéressante ; mais croyez-vous donc, Madame, que la destinée n'existe pas, surtout dans les grandes lignes ? Car enfin, la mort est un des grands événements, le plus grand des événements, pour chacun de nous, puisque c'est la fin, le retour au néant de ce qui fut, pour notre esprit, son enveloppe matérielle. Or, d'après votre science, on pourrait donc non seulement la prévoir, mais encore, ce principe admis, la retarder dans sa marche ?

— Oui, on le peut ! Et c'est là toute l'utilité des arts divinatoires : dissiper les ténèbres de la route, signaler les dangers, indiquer les précipices. La lucidité doit être une sorte de phare protecteur ; sinon, à quoi servirait-elle ? A vous faire ressentir longtemps à l'avance toutes les affres de la douleur, à prolonger des agonies ? Alors elle ne serait que néfaste, et malgré leur curiosité, il n'est pas une fille d'Eve qui aurait le stoïcisme de vouloir connaître l'avenir. Mais on peut éviter les malheurs prévus, dites-le bien à celles qui ont peur.

C'est sur cette note d'espoir que je veux terminer cet article.

Mme LOUIS MAURECY.

REMBRANDT CABALISTE

L'Exposition des eaux-fortes et des dessins de Rembrandt attire tout le Paris artiste à la Bibliothèque Nationale.

A propos du magnifique *Docteur Faustus*, qui figure sous le n° 109, Charles Blanc assure que Rembrandt, comme Albert Dürer et les grands artistes de ce temps-là, avait certainement la clef des mots cabalistiques inscrits dans les trois arcanes qui se détachent sur le vitrail.

Il est possible, en effet, que Rembrandt se soit occupé de Kabale. On lui attribue une planche, *l'Homme méditant*, qui a servi de frontispice à l'ouvrage intitulé *Van hat licht der Wyshied in duysters en seer benevelde Eenvan*, c'est-à-dire « De la lumière, de la Sagesse dans les siècles d'ignorance et de ténèbres. »

Smith prétend que Rembrandt confiait son argent aux Juifs, à Manasseh ben Israël et à Ephraïm Bonus pour leurs recherches alchimiques. On peut voir, dans l'Exposition actuelle, sous le n° 205, un portrait de cet Ephraïm Bonus, dit le *Juif à la rampe*. Sa fille aurait été la maîtresse de Rembrandt de 1647 à 1650. Mais Rembrandt vivait avec Henderika Stoffels depuis 1647, et rien ne prouve qu'Ephraïm Bonus, ou même Manasseh ben Israël se soient occupés d'alchimie.

Le prodigieux labeur du grand artiste : 630 tableaux, 273 gravures, 1613 dessins (sans compter les milliers de dessins perdus), la sensibilité, la ferveur avec lesquelles il a travaillé au milieu de toutes les misères, expliquent suffisamment, sans magie, la variété et la beauté de ses œuvres.

G.

PLANTE PROPHÈTE

Le météorologiste autrichien J.-F. Nowack, voyageant, il y a vingt ans, dans les Indes occidentales, eut son attention fixée sur l'*Abrus precatorius* ou *Liane à chapelet*, arbuste de la famille des légumineuses, à tige grêle, à fleurs petites, roses ou blanches, à graines presque sphériques, luisantes, d'un rouge écarlate avec une tache ronde, d'un beau noir, près de l'ombilic. Ces graines, qu'on désigne en Europe sous le nom de *graines d'Amérique* ou *de bedeau*, servent à faire des colliers, des bracelets et dans l'ornementation de divers objets. Cet arbuste se rencontre encore en Egypte, au Gabon et dans d'autres pays chauds ; sa racine est employée en Amérique et aux Indes aux mêmes usages que la réglisse chez nous. Les graines s'y mangent en guise de légumes secs. Pulvérisées, elles sont employées en médecine sous le nom de *jéquiriti*.

M. Nowack a constaté, à sa grande surprise, que les feuilles de cet arbuste s'enroulaient sans raison apparente et semblaient s'étioler pendant un certain nombre d'heures, pour revenir ensuite à leur état normal. Chose singulière, ce phénomène n'était dû ni à un changement de temps, ni à l'humidité de l'air; seulement, le savant autrichien eut connaissance d'une violente tempête qui éclata trois jours après. En 1886, il fit des expériences dans plusieurs jardins botaniques et arriva à des conclusions surprenantes.

Les folioles de l'*Abrus* s'abaissent quand le baromètre monte, se redressent quand il descend. Un observateur expert lit dans leurs mouvements la direction des phénomènes météorologiques deux ou trois jours d'avance, à des distances embrassant un rayon de 75 à 100 kilomètres et qui peuvent s'étendre, lorsqu'il s'agit de la prévision de pluies, jusqu'à 3.000 kilomètres. Bien plus fort ! L'*Abrus*, par les nuances de ses feuilles, marque les tremblements de terre, les éruptions volcaniques, les explosions de mines 24 à 28 jours à l'avance, dans un rayon de 1.000 kilomètres. Cultivé dans certaines conditions, il est sensible à l'apparition des taches solaires.

Mais citons ici un extrait d'une lettre de M. Nowack qui, paraît-il, a tout un système de prévision des phénomènes naturels, dont il aurait réussi à déterminer les lois. « Comme preuve de ceci, a-t-il écrit au *Times* de Londres, je rappellerai qu'en 1891, j'ai publié un document descriptif où se trouvaient indiquées toutes les perturbations atmosphériques et sismiques à survenir dans le monde jusqu'en 1918. En mai 1892, j'ai déposé une copie de ce même article au local d'une des principales Sociétés scientifiques de Grande-Bretagne. De toutes les prédictions y indiquées et réalisées par la suite, il me suffit de mentionner les tremblements de terre du Japon et des Indes, la catastrophe de la Martinique et celle de San Francisco.

« Une autre preuve de l'exactitude de mon système, c'est la récente catastrophe de la Jamaïque .... A la Havane, faisant une conférence au début de 1906, devant l'Académie des sciences et d'autres Sociétés scientifiques... mes pronostics causèrent une grande sensation. J'annonçais qu'il se produirait une catastrophe à la Jamaïque dans le cours de quelques années et qu'elle serait suivie d'une autre à la Havane. J'ai découvert récemment, par mes études pratiques sur les volcans, que la Havane est située sur un cratère submergé et qu'elle occupe le point où se coupent les deux directions est-ouest et nord-sud suivant lesquelles l'île sera divisée.

« Depuis 1894, je n'ai pas eu en ma possession d'exemplaires de l'*Abrus* pouvant aider à mes observations, et c'est pour cela que je n'ai pu fixer de dates pour les pronostics que j'ai obtenus par les autres parties de mon système... L'année dernière j'eus les moyens de revenir à Cuba et au Mexique pour y faire une provision de plants d'*Abrus*. Je n'ai pu les transporter à Londres qu'en octobre 1906, et il faudra trois mois avant qu'ils me permettent de faire des observations régulières. Quand mon système sera en pleine activité, je pourrai prédire non seulement la nature et le lieu de toute catastrophe, mais encore sa date exacte avec une anticipation de 24 à 28 jours. »

Seulement, comment fera la plante, installée à Londres, par exemple, pour annoncer en même temps la pluie pour Saint-Pétersbourg, le soleil pour Madrid? L'observateur aura besoin d'une perspicacité toute spéciale pour s'y reconnaître!

(Extrait de la *Lumière.*)

ÇA ET LA

Prédiction faite à Gustave III

Gustave III, en sa qualité de roi philosophe, était assez superstitieux. Il alla consulter Mlle Arvidson, qui disait la bonne aventure au moyen du marc de café restant au fond d'une tasse. Cette personne, ayant fermé les yeux, réfléchit et s'écria : « Sire, quelle fin cruelle ! — Quelle fin ? demande le roi en souriant. — Je n'ose, sire... — Mais je l'exige : parlez. — Eh bien, sire, vous devez être assassiné par la première personne que vous allez rencontrer sur le pont du Nord, en sortant d'ici. »

Le roi, à sa sortie, rencontra sur ce pont le comte de Rilbing. « Mon cher, lui dit-il, si je ne connaissais votre cœur et vos principes, je devrais vous redouter. » Et il lui répéta les paroles de la devineresse. M. de Rilbing en rit et répéta cette confidence à plusieurs personnes. Mais, quelque temps après, il fut affilié à une société secrète, et devint, avec de Horn et Anckarstrœm, un des conspirateurs qui assassinèrent Gustave III dans un bal masqué. (Baron de Nerve : *Gustave III et Anckarstrœm.* Calmann Lévy, 1876, in-8°, p. 247).

Pressentiment de mort vérifié.

Il y a quelques semaines, Mme A. Nichols, femme d'un fermier demeurant à Egg-Harbor City (New-Jersey), ayant eu le pressentiment de sa mort prochaine, informa son mari qu'elle ne vivrait pas jusqu'au mois d'août. Un jour, après avoir travaillé toute la journée dans la prairie, elle dit à son mari : « Cette journée et la vie sont finies pour moi ; j'ai terminé ma mission sur la terre, mais avant de mourir je veux prendre mon dernier bain. » Son mari ne parut pas faire attention à ce qu'elle disait. Ne le prenant pas au sérieux, il sortit. Peu de temps après, quand il revint à la maison, il trouva sa femme morte dans son lit. Mme Nichols avait 60 ans, et sa santé avait toujours été excellente. Les médecins disent que la mort fût naturelle.

La photographie de Piet Botha.

Dans une lettre adressée le 16 octobre 1903 à M. de Fremery par W. Stead, le directeur de *Review of Reviews*, on lit : « Je fis un jour une visite à M. Boursnell. Il me raconta avoir eu l'apparition d'un Boer qui l'effraya beaucoup et qu'il pria de s'éloigner. Néanmoins, il revit encore une fois ce Boer. Je conseillai alors à M. Boursnell d'en prendre la photographie, s'il se présentait de nouveau, ce qui fut fait. Je ne vis rien ; mais lorsque la photographie fut développée, on put voir une forme enveloppée d'une draperie blanche debout derrière la table à laquelle je m'étais assis. Comme ce pouvait être aussi bien un paysan russe qu'un Boer, je n'attachai aucune valeur au fait; cependant M. Boursnell dit qu'il avait entendu prononcer le nom de Piet Botha à côté de la forme. Je lui dis de demander au général Botha s'il connaissait quelqu'un du nom de Piet Botha. Lorsque le général Botha vint en Angleterre, je communiquai la photographie à M. Fisscher et lui demandai s'il connaissait ce personnage. Le lendemain M. Wessel vint me voir et me demanda comment j'avais pu obtenir cette photographie de Piet Botha ; il affirma que c'était bien le portrait de ce dernier qui n'était autre que son beau-frère, puis que Piet Botha n'avait jamais été en Angleterre et qu'il ne comprenait rien à cette affaire, mais qu'il se sentait attiré par une sympathie toute particulière vers cette photographie. Piet Botha avait été le premier officier boer tombé au siège de Kimberley, et la ressemblance avec lui était frappante. Plus tard je montrai la photographie à M. Poultney, membre du conseil supérieur de Bloemfontein, qui déclara qu'il n'avait aucun doute sur l'identité du personnage dont la ressemblance était parfaite. »

Jamais aucun portrait de Piet Botha n'avait été exécuté, ni aucun publié dans les journaux illustrés. Toute fraude de la part de M. Boursnell est exclue, de même qu'une transmission de pensée ou d'image de la part de M. Stead.

(*La Lumière.*)

A TRAVERS LES REVUES

LA SUGGESTION MENTALE

Nous trouvons dans l'*Initiation* le compte rendu de curieuses expériences de suggestion mentale tentées par M. Thomas, secrétaire général de la Société d'Etudes psychiques de Nancy, à l'issue d'une de ses conférences sur l'action magnétique à distance :

Le sujet, Mme Jeanne Robert, est une jeune femme toute gracieuse et d'une très grande simplicité de manières. Elle se place en face des spectateurs et, après l'avoir endormie au moyen de quelques passes, M. Thomas produit successivement chez elle des contractures des bras et des jambes, la surdité, la perte de l'odorat. Des assistants sont appelés à constater eux-mêmes la réalité de ces phénomènes et en reconnaissent l'évidence.

M. Thomas procède ensuite à un autre genre d'expériences.

Exemples. :

Le conférencier trace sur le parquet deux lignes à la craie, figurant deux chemins, puis il demande à l'un des spectateurs de lui désigner à l'oreille celui des deux sur lequel il *veut* que le sujet passe. Le dialogue a lieu hors de la portée du sujet, qui, d'ailleurs, est endormi. Cependant M. Thomas parvient, à une distance de plusieurs mètres, à transmettre au sujet la volonté du spectateur. Le chemin *voulu* par ce dernier est celui que choisit Mme Jeanne Robert.

Une échelle est ensuite figurée de la même façon : le sujet s'arrête exactement à l'échelon désigné à M. Thomas, et l'on s'aperçoit facilement, à l'arrêt brusque du corps, qu'un obstacle invisible s'oppose à ce qu'il aille plus loin.

Un cercle est dessiné autour du sujet. Il demeure prisonnier dans ce cercle et fait des efforts inutiles pour le franchir. Mais une brèche conventionnelle est ensuite indiquée à la circonférence, avec la volonté que le sujet puisse y passer. Aussitôt, bien qu'il ait les yeux fermés, il sort du cercle à l'endroit voulu.

Quatre points, correspondant chacun à une saison de l'année sont marqués sur le sol. Le sujet endormi est conduit successivement sur chacun de ces points, sans savoir à quelle saison il correspond. Cependant, acceptant passivement la signification *voulue* par le spectateur qui les a disposés, il frissonne et se plaint du froid au point marqué *hiver*, paraît éprouver une sensation de vive chaleur au point marqué *été*, etc.

Après un repos, pendant lequel M. Thomas donne d'intéressantes explications sur ces phénomènes présentés d'une façon telle que tout soupçon de *truc* serait impossible, même si l'honorable Secrétaire général de la Société d'Etudes Psychiques n'était connu de tous, les expériences continuent à *distance*. Le magnétiseur reproduit ainsi la contracture des bras et des jambes, tantôt à droite, tantôt à gauche, au gré des personnes consultées. Puis c'est la paralysie de la face, produite dans les mêmes conditions ; l'altération de la pesanteur ; l'arrêt, en comptant, sur le chiffre voulu.

Les expériences d'extériorisation de la sensibilité, renouvelées du colonel de Rochas, ont réussi de façon, dit l'*Initiation*, à enlever tous les doutes à ceux qui croient impossible ce phénomène étrange.

LA PHOTOGRAPHIE D'UN « DOUBLE »

La *Revue Scientifique et Morale du Spiritisme* traduit et résume un très intéressant article de la revue danoise *Sandliedssægeren* où M. Sigurd Trier décrit une expérience de photographie de son propre « double ».

M. Trier raconte, d'abord, que l'existence de son « double » a été constatée maintes fois ; on l'a vu et on l'a entendu, et c'était précisément le désir de M. Trier d'acquérir une preuve scientifique de l'existence du « double ».

Lorsque le docteur danois séjournait à Londres, au mois de novembre 1906, comme chef d'une expédition métapsychique scandinave (les deux autres membres étaient le docteur en médecine O.-T. Axell d'Oestersund, Suède, et le médecin Harry Holst de Copenhague), il faisait des expériences photographiques au moyen de la médiumnité de M. R. Boursuell (13 Richmond Road, Shepherds bush). Le résultat était étonnant. Sans parler d'une quantité de preuves d'identité de personnes mortes (même d'amis que M. Trier aurait eus dans une prétendue incarnation antérieure, lorsqu'il était un lieutenant français d'artillerie nommé Agriella Bourneville, au temps de la grande Révolution), le docteur obtint une preuve photographique de la réalité de son « double ».

Pendant une visite que M. Trier fit à M Boursuell, celui-ci, qui est très clairvoyant, dit tout à coup : « M. Trier, je peux vous voir en deux éditions ! » — « Ah ! quelle belle vue ! » riposta M. Trier avec un petit sourire. « Pouvez-vous prendre une photographie de moi et mon double ? » — « Je veux essayer. Je ne peux dire davantage, car cela ne dépend pas de moi. Veuillez bien prendre vous-même la pose ».

M. Trier s'assit sur sa chaise, mit la main gauche contre le dos de celle-ci et leva un bouquet de violettes vers sa bouche. Mais en même temps il pensa à tourner la tête et les yeux à gauche (avec un regard très fixe) et à poser sa tête contre sa main droite.

« C'est très bien ! » s'écria le vieux photographe (il a soixante-dix-sept ans). « Prenez garde ! » et il exposa la plaque pendant vingt secondes. M. Trier contrôla les opérations photographiques, qu'il connaît assez bien (il est amateur photographe depuis 1892 et a pris plus de 4.000 photographies lui-même).

Le résultat fut excellent, car on ne peut discerner M. Trier de son « double ». La plupart des spectateurs se méprennent. D'ailleurs, on voit sur la plaque le portrait d'un « esprit », une jeune fille anglaise.

M. Trier termine son rapport, qui est très clair et très exact, par ces mots concernant la photographie de son « double » :

« Rien ne serait plus facile que de produire photographiquement un semblable cliché si l'on s'était permis de faire deux expositions — d'abord de moi assis avec la tête tournée à gauche et alors (après mon changement de posture) une autre sur la même plaque la tête tournée à droite — mais pour cela ma complicité aurait été absolument nécessaire. « La seule hypothèse de fraude est donc que moi — sans doute pour « servir ma cause » ou peut-être pour « faire sensation » — je me suis allié avec le photographe pour tromper nos honorés contemporains !

« Peut-être imaginera-t-on que depuis la première expérience photographique, le 13 novembre 1906, M. Boursuell a eu à sa disposition une plaque non développée avec mon portrait ? je répondrai que toutes les plaques ont été développées à l'instant, et que nous en avons contrôlé le nombre. D'ailleurs, je n'ai jamais pris, à aucune expérience photographique, une pose semblable à celle présentée par mon « double ».

« Si l'on préfère l'appeler la photographie d'une pensée, — pour moi je n'y vois pas d'obstacle. »

SIGURD TRIER.

Le Gérant : GASTON MERY

Paris. - Imp. J. Gainche, R. TANCRÈDE, Succr, 15, r. de Verneuil
Téléphone 724-73